

L'engagement du Groupe Burkhalter en matière de développement durable

Le dernier rapport sur les questions non financières peut être consulté ici: [Rapport sur les questions non financières 2025](#)

En tant que prestataire global de services de technique du bâtiment, tous corps de métier confondus, le Groupe Burkhalter fournit des prestations dans les domaines du chauffage, du froid, de la ventilation, de la climatisation, du sanitaire et de l'électrotechnique en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein. Au 31.12.2025, l'entreprise employait 5356 collaboratrices et collaborateurs (EPT), dont 1031 apprenantes et apprenants, qui travaillent dans 83 sociétés du Groupe et sur 169 sites. Le siège principal du Groupe se trouve à Zurich. Burkhalter Holding SA est cotée à la SIX Swiss Exchange. En 2025, le Groupe Burkhalter a réalisé un chiffre d'affaires de CHF 1186.7 millions. Vous trouverez ci-après une synthèse de l'engagement du Groupe Burkhalter en matière de développement durable, qui s'applique par analogie à toutes ses filiales.

Environnement (Environment)

Enjeu pertinent: énergie et gaz à effet de serre

Les émissions de gaz à effet de serre de l'entreprise (scope 1 et 2) sont principalement issues de la consommation de carburant de la flotte de véhicules et, dans une moindre mesure, des besoins énergétiques des bâtiments sur les sites de l'entreprise. Les émissions de gaz à effet de serre au niveau de la chaîne de création de valeur en amont et en aval sont bien plus élevées. Sur la base du modèle d'affaires et des estimations/calculs actuels, les catégories 1 (achats de produits et de services) et 11 (usage/utilisation des produits vendus) constituent les principales sources d'émissions de gaz à effet de serre dans le scope 3.

Mesures:

- Élargissement du bilan environnemental des émissions de gaz à effet de serre dans la chaîne de création de valeur (scope 3) ainsi qu'identification d'autres sources d'émissions de gaz à effet de serre et du potentiel de réduction des émissions dans l'ensemble de la chaîne de création de valeur
- Conversion de la flotte de véhicules à l'électrique afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre de l'entreprise
- Intensification des échanges (engagement dialog) avec les partenaires contractuels afin de réduire les gaz à effet de serre dans la chaîne de création de valeur en amont

Objectifs et ambitions

- D'ici à fin 2028, environ deux tiers des véhicules mis à la disposition des cadres (véhicules des directrices/directeurs et des chef/fes de projet) doivent passer à l'électrique, soit 67 % ou 400 véhicules sur 600.
- D'ici à fin 2030, plus de 50 % des partenaires contractuels¹ doivent fixer des objectifs climatiques ambitieux (par rapport aux émissions de scope 3, catégorie 1).

¹ Le terme partenaire contractuel désigne les quelque 200 fournisseurs du Groupe Burkhalter qui mettent à disposition environ 80 % du matériel à mettre en œuvre et qui font donc partie, à ce titre, des fournisseurs les plus importants en termes stratégiques. Des accords-cadres sont conclus avec ces fournisseurs. Pour plus d'informations, se reporter au chapitre 5.2 (Achats et gestion de la chaîne d'approvisionnement) du [rapport sur les questions non financières 2025](#).

Enjeu pertinent: bâtiments efficaces en énergie

Au travers de ses services, le Groupe Burkhalter contribue à la réduction des émissions de CO₂ du parc immobilier suisse et liechtensteinois et soutient donc la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération.

Mesures:

- Remplacement des systèmes de chauffage fossiles, par exemple par des pompes à chaleur
- Mise en place d'installations photovoltaïques et de bornes de recharge
- Décarbonation du parc immobilier suisse et liechtensteinois grâce à une collaboration entre les corps de métiers

Objectifs et ambitions

- Développement des services afin d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments suisses et liechtensteinois

Enjeu pertinent: matériaux, matières et déchets

Le Groupe Burkhalter mise sur une gestion responsable des matériaux, matières et déchets. Membre de l'initiative Swiss Plastic Pipe Recycling (SPPR), il s'engage en faveur de la mise en place d'un système de reprise et de recyclage des tuyaux en plastique et des éléments de conduites dans toute la Suisse.

Mesures:

- Processus standardisés basés sur des systèmes de management environnemental certifiés selon la norme ISO 14001 (31 sociétés du Groupe sur 83 certifiées en 2025)
- Participation à l'initiative Swiss Plastic Pipe Recycling (SPPR) afin de mettre en place des processus de réutilisation et de recyclage des déchets en plastique
- Planification numérique (BIM, BIM2Field) pour une utilisation adaptée des matériaux

Objectifs et ambitions

- Réduction des incidences environnementales, encouragement de l'économie circulaire et utilisation responsable des ressources
- Hausse du nombre des sociétés du Groupe certifiées selon la norme ISO 14001 (34 d'ici la fin 2026)

Social

Enjeu pertinent: conditions de travail

Afin de fidéliser leur personnel qualifié et recruter de nouveaux talents, les sociétés du Groupe Burkhalter proposent à leurs collaboratrices et collaborateurs des conditions de travail supérieures à la moyenne ainsi que des opportunités variées de carrière, de formation initiale et de formation continue. Des rapports empreints d'estime et des incitations sociales/financières renforcent l'attractivité de l'environnement de travail.

Mesures:

- Paquet global attrayant d'incitations sociales et financières
- Crédit d'heures de formation et/ou incitations financières pour les formations continues (formations continues organisées de manière centralisée par Burkhalter Formation)
- Semaine de 4,5 jours dans environ 30 % des sociétés du Groupe
- Formations professionnelles porteuses d'avenir
- Instructions clairement définies, conformément au code de conduite (Code of Conduct)

Objectifs et ambitions

- Réduction du taux de fluctuation à l'échelle du groupe, de 14.5 % en 2024 à 12 % d'ici à fin 2030
- Taux de reprise des apprenantes et apprenants de 70 % d'ici à fin 2030 (2025: 62 %).

Enjeu pertinent: sécurité au travail et protection de la santé

Pour le Groupe Burkhalter, la sécurité au travail et la protection de la santé revêtent une priorité absolue. L'entreprise mise donc sur une prévention systématique, des formations spécifiques aux différents dangers, des sensibilisations, des systèmes certifiés de gestion de la sécurité au travail et des offres de coaching. À chaque instant, les collaboratrices et collaborateurs doivent pouvoir accomplir leur travail sans risque pour leur sécurité et leur santé.

Mesures:

- Application des prescriptions légales comme la loi fédérale sur l'assurance-accidents (LAA) et l'ordonnance sur la prévention des accidents (OPA), avec les conditions-cadres du code de conduite (Code of Conduct) qui apportent des précisions
- Certification ISO 45001 de 29 sociétés du Groupe sur 83
- Offres de coaching, sensibilisation à la résilience, au stress et à la pression sur le lieu de travail

Objectifs et ambitions

- D'ici à fin 2026, deux autres sociétés électrotechniques du Groupe (14 sur 50) et une autre société CVCS du Groupe (18 sur 33) seront certifiées selon la norme ISO 45001.
- D'ici à fin 2026, 100 % des collaboratrices et collaborateurs exerçant des métiers techniques (soit 74,1% de tout l'effectif) doivent avoir suivi une remise à niveau sur la sécurité au travail et la protection de la santé.
- Le taux d'accidents doit passer de 15.3 en 2025 à 14 d'ici à fin 2030.

Enjeu pertinent: prestations de services sûres

Le Groupe Burkhalter est synonyme de prestations de services sûres et de qualité. La fourniture de ces services est possible uniquement grâce aux compétences techniques des collaboratrices et collaborateurs, en association avec des systèmes de gestion de la qualité certifiés, des processus standardisés et des installations mises en place conformément aux prescriptions.

Mesures:

- Contrôle des installations par des organes internes et externes conformément aux règles reconnues de la technique, sur la base des normes et prescriptions en vigueur
- Procès-verbaux de réception conformes aux exigences légales (procès-verbaux de réception SIA par exemple)
- Processus d'assurance qualité conformes à la norme ISO 9001 ou au système de qualité interne de Burkhalter (BQS)

Objectifs et ambitions

- D'ici à fin 2026, les 83 sociétés du Groupe (2025: 67 sur 83) doivent être certifiées selon le système de gestion de la qualité de Burkhalter.
- D'ici à fin 2026, 36 sociétés du Groupe sur 83 doivent voir leur système de gestion de la qualité certifié selon la norme ISO 9001 (2025: 33 sur 83).

Conduite de l'entreprise (Governance)

Enjeu pertinent: conformité à la loi

Le Groupe Burkhalter prône une conduite intègre de ses affaires et s'appuie résolument sur les prescriptions légales en vigueur. Les directives internes, les responsabilités et les processus définis garantissent une conduite d'entreprise transparente et le succès économique.

Mesures:

- Directives comme le code de conduite (Code of Conduct) ou la directive anticorruption
- Bureau de signalement
- Système de contrôle interne (SCI)
- Système de gestion de la sécurité de l'information certifié selon la norme ISO 27001 afin de respecter la législation suisse et européenne relative à la protection des données et prévenir les cybermenaces

Objectifs et ambitions

- Stratégie de tolérance zéro concernant les infractions à la loi: éviter et prévenir les pots-de-vin, la corruption et les pratiques anticoncurrentielles et appliquer systématiquement la législation sur la protection des données

Enjeu pertinent: achats et gestion de la chaîne d'approvisionnement

Le Groupe Burkhalter garantit une gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement par le biais d'accords-cadres, du code de conduite, du code de conduite des fournisseurs, de la directive sur la chaîne d'approvisionnement introduite en 2025 et d'échanges réguliers avec les partenaires contractuels.

Mesures:

- Conclusion d'accords-cadres avec les fournisseurs les plus importants en termes stratégiques
- Directives comme le code de conduite, le code de conduite des fournisseurs ou la directive sur la chaîne d'approvisionnement
- Discussions annuelles concernant les fournisseurs avec les partenaires contractuels
- Vérification annuelle de la transparence de la chaîne d'approvisionnement selon les art. 964j-964l CO

Objectifs et ambitions

- Respect des dispositions légales, approvisionnement durable et relations équitables et transparentes avec les fournisseurs

ODD essentiels



Standards et notations



Plus d'informations sur le développement durable au sein du Groupe Burkhalter:

Notre responsabilité à l'égard de l'environnement et de la société
www.burkhalter.ch/fr/qui-sommes-nous/developpement-durable
[Rapport sur les questions non financières 2025](#)

Contact:

Burkhalter Services SA

Elisabeth Dorigatti, responsable Durabilité et Relations investisseurs Groupe
+41 44 537 64 32
e.dorigatti@burkhalter.ch, www.burkhalter.ch